

Le 10 décembre 2021,

VERT COT'EAU : TROIS ANS, UN PROJET ET UNE SIGNATURE POUR UN VIGNOBLE PLUS VERT EN CHAMPAGNE

#GESTIONDELEAU #CLIMAT #ZEROHERBICIDE
#VITICULTUREDURABLE

Le 10 décembre, Vranken-Pommery Monopole, Avize Viti-Campus et l'agence de l'eau Seine-Normandie signent un contrat de partenariat et créent un réseau d'animation appelé « Vert Cot'Eau ».

Notamment, les partenaires se donnent trois campagnes viticoles consécutives pour former, sensibiliser et accompagner les vignerons désireux d'évoluer sur des sujets tels que les pratiques d'entretien des sols pour atteindre le zéro herbicide et la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, dont les résidus constituent l'une des causes majeures de dégradation de la qualité des eaux souterraines et des rivières du territoire champenois.

Concrètement, dès maintenant, les partenaires souhaitent mobiliser 30 exploitations dont les parcelles viticoles se trouvent sur des aires d'alimentation de captage, considérées comme des zones prioritaires. Par la suite le réseau pourra être élargi au sein de l'aire d'appellation Champagne.

Evolutif, le réseau d'animation est composé de trois paliers d'objectifs environnementaux progressifs, indispensable pour permettre l'adaptation des vignerons.

Après un premier socle tourné autour de la certification Viticulture Durable en Champagne, le deuxième palier sera consacré à l'arrêt des herbicides et à la suppression des produits les plus nocifs. Le troisième palier sera consacré aux pratiques de la viticulture biologique et/ou de biocontrôle.

L'ensemble de ce travail sera facilité par la mise à disposition de la structure de certification collective créée par le groupe Vranken-Pommery, permettant aux viticulteurs d'obtenir un soutien administratif et technique dans la préparation des audits.

Certifiés « Viticulture Durable en Champagne » et au plus haut niveau de la « Haute Valeur Environnementale » depuis 2014, Avize Viti-Campus et le groupe Vranken-Pommery partagent les mêmes ambitions pour une viticulture durable, respectueuse de la ressource en eau et protectrice de la biodiversité.

Métayer historique de la Maison Pommery, Avize Viti-Campus possède les compétences en matière éducative et pédagogique pour accompagner le groupe Vranken-Pommery dans cette voie, mais également un Domaine Viticole tourné vers l'innovation. C'est donc tout naturellement qu'est né ce projet de réseau d'animation à destination des viticulteurs partenaires, en contrat d'approvisionnement raisins avec Vranken-Pommery. L'animation permettant d'accompagner les vignerons vers des pratiques de zéro herbicide ou vers l'agriculture biologique, via le dispositif écophyto pourra être financée par l'agence de l'eau Seine-Normandie, tout comme des équipements des viticulteurs en matériel de substitution à l'usage des produits phytosanitaires.

A l'aune du changement climatique qui nécessite aussi d'adapter les cépages et la gestion de l'eau à la hausse des températures, les partenaires se sont félicités de cette alliance.

L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.. L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau & climat » 2019-2024, **doté de 3,84 milliards sur 6 ans**, élaboré et adopté par le comité de bassin. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'Environnement et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

www.eau-seine-normandie.fr



EN CHIFFRES...



CONTRAT DE PARTENARIAT 2021- 2024
VERT COT'EAU : 3 ANS POUR UN VIGNOBLE PLUS VERT .

Préserver les ressources en eau, la biodiversité et s'adapter au changement climatique.

30

DANS UN 1ER TEMPS :
**MOBILISER
EXPLOITATIONS**

dont les parcelles viticoles se trouvent sur des Aires d'Alimentation de Captage, les zones prioritaires.

PUIS :
ÉLARGIR LE RÉSEAU

à l'aire d'appellation Champagne.

UN RÉSEAU D'ANIMATION
composé de trois paliers d'objectifs environnementaux progressifs :

SOCLE ①

certification Viticulture Durable en Champagne / Haute Valeur Environnementale.

SOCLE ②

arrêt des herbicides et suppression des produits les plus nocifs.

SOCLE ③

pratiques de la viticulture biologique et/ou de biocontrôle.

Contacts presse

Agence de l'eau Seine-Normandie
Marie-Anne Petit
Tél : 06 61 58 91 74
Mél : petit.marie-anne@aesn.fr